



La Haute Valeur

Environnementale:?

Le concept de la HVE est séduisant mais ce type de système agricole n'est pas assez ambitieux pour pouvoir prétendre être écologiquement durable et devenir une alternative crédible à l'agriculture chimiquement intensive.

Il est surprenant qu'on ait pu utiliser des mots aussi chargés de sens comme **Haute, Valeur, Environnemental**, pour un label qui n'interdit pas les pesticides de synthèse dangereux pour la santé. C'est trompeur pour le consommateur.

Née du Grenelle de l'environnement en 2008 et portée par les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique.

La certification s'obtient pour l'ensemble de la ferme (lieu de production), et non pour un produit, par un cumul de bons points sur divers items. Elle encourage à réduire les engrais et pesticides de synthèse, **mais n'y oblige pas** – il est donc possible de gagner des points par ailleurs.

Un **produit peut donc être estampillé HVE tout en étant aussi chimique qu'un conventionnel**.

Le référentiel est composé d'environ 25 critères qui rapportent des points (entre 3 et 10 points chacun). Ces critères sont répartis en 4 thématiques, qui disposent chacune d'environ 30 points potentiels :

- La préservation de la biodiversité (insectes, arbres, haies, bandes enherbées, fleurs...);
- La stratégie phytosanitaire;
- La gestion de la fertilisation;
- La gestion de la ressource en eau.

Obtention de la certification :

Option A approche thématique avec quatre modules à valider : biodiversité, phytosanitaires, fertilisation et irrigation

Il suffit d'obtenir 10 points par thématique pour être certifié. En d'autres termes, il faut atteindre 10 sur 30 par thématique, soit environ 40 sur 120 pour être de Haute Valeur environnementale.

Non seulement ce seuil est dans l'ensemble très bas, mais il peut être atteint avec un ou plusieurs points faibles qui seraient « compensés » (**sur le plan purement comptable et non pas sur le plan environnemental**) par un autre point fort.

Avec un référentiel complet et un seuil de certification bas, on obtient une grande hétérogénéité entre les exploitations certifiées : rien de commun entre une exploitation à 40 et une exploitation à 110 vis-à-vis du respect de l'environnement.

Option B approche globale : le poids des intrants (eau, engrais, pesticides, carburant, produits vétérinaires, aliments, etc.), notamment les traitements phytosanitaires, doit être inférieur à 30 %

du chiffre d'affaires, et les infrastructures agroécologiques comme les bandes enherbées, les haies et les mares, doivent dépasser 10% de la surface agricole utile de l'exploitation).

Cette solution est plus confortable pour les productions à haute valeur ajoutée (comme la viticulture, l'arboriculture ou les élevages intensifs) qui auraient un peu de mal avec les 25 critères...

Certes, le cahier des charges, dense, va globalement dans le bon sens. Mais il montre de grosses carences. S'il encourage une utilisation raisonnée des intrants et intègre des mesures destinées à préserver la biodiversité (maintien des haies, zones de jachère...) et à économiser les ressources en eau, il n'incite pas à changer de modèle de production, et les productions hors-sol (porcs, volailles, légumes sous serre...) restent autorisées.

Surtout, les pesticides, y compris les plus nocifs, ne sont pas exclus ! La filière viticole, grande consommatrice de ces molécules, ne s'y est pas trompée : avec la HVE, elle peut afficher un logo vert sans bouleverser ses pratiques – même si certains viticulteurs ont évolué. Pour preuve, la vigne représente 82 % des 8 218 exploitations HVE !

EN CONCLUSION

La HVE n'est pas une alternative à l'utilisation des pesticides. Si cette démarche environnementale est bonne, elle reste largement insuffisante en termes de protection de l'environnement.

Bien sûr, si l'ensemble de l'agriculture française non bio pouvait être en HVE (option A) – l'option B étant bien trop faible et les niveaux 1 et 2 étant sans intérêt -, ce serait un progrès comparé au modèle dominant actuel mais cela resterait insuffisant pour espérer être un modèle agricole réellement durable de toute façon.

La HVE reste donc un leurre de plus à destination des consommateurs, d'autant plus insaisissable qu'il peut y avoir des exploitations HVE vertueuses (car certaines proposent une vraie amélioration de leur système) et des exploitations HVE sans réels progrès (qui se contentent juste du minimum).